

## Avis adopté

Séance plénière du 28 novembre 2023

# *Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires*

## Associations

Visiter le magnifique Musée national de l'histoire de l'immigration permet le constat suivant : les migrations font partie de notre histoire, elles sont incontournables, enrichissantes et modifient durablement nos sociétés. Il n'y a pas de sociétés sans migrations et les migrations transforment durablement nos sociétés ainsi que les femmes et les hommes qui les composent.

S'il paraît incongru, et de toute façon impossible de lutter contre le mouvement perpétuel des femmes et des hommes sur terre, de multiples questions se posent pour sortir de la polarité ambiante et permettre de nourrir le débat public. Entre « menace migratoire » et « accueil inconditionnel » et alors que les débats battent leur plein en France, cet avis a plusieurs mérites. Il tente précisément de sortir de cette polarité en partant de la réalité des chiffres pour éclairer le débat et fournir des données pour sensibiliser les législateurs comme le grand public.

L'enjeu étant de présenter un état des lieux qui s'éloigne / ou ne reprenne pas les sentiers empruntés par certains discours politiques ou médiatiques parfois nauséabonds. Cet avis choisit l'agenda politique du Pacte européen migration et asile dont la nécessité ne peut être contestée si l'on se réfère à la crise migratoire – ou plutôt « politique » – de 2015-2016 et aux drames qui ont suivi notamment en Méditerranée.

La conviction qui apparaît au travers du récit comme des préconisations est que le niveau européen est le bon niveau politique pour porter ce sujet complexe. Ce travail questionne largement les législateurs européens : alors que la maîtrise des frontières européennes adossée à une gestion globale des procédures d'asile se dessinent, le Pacte comporte des manquements et des failles.

En effet, celui-ci manque d'ambition sur la question cruciale de l'ampleur des voies légales et sûres de migration, le peu de mécanismes relatifs à l'intégration des personnes ou encore les secours en mer. Au contraire, la question centrale des droits des personnes grâce au respect du droit international et des Conventions sont des préoccupations clairement affichées tout au long de l'avis et le groupe des associations s'en félicite.

Enfin les préconisations relatives à des mécanismes de concertation multipartites ou d'une conférence citoyenne sur les migrations correspondent bien à des défis que le CESE peut et doit relever. C'est pourquoi le groupe des associations a unanimement voté en faveur de cet avis.

**Le groupe Associations a voté l'avis.**